

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation	Nombre de conseillers	À l'ouverture	A partir de la délibération n°2023-164
	En exercice :	35	35
12/10/2023	Présents	31	32
	Représentés :	3	3
	Votants :	34	35

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX HUIT OCTOBRE, A VINGT HEURES SIX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 12 octobre 2023, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie José BEULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne ; M. LOUVRADOUX Francis, M. MÉNARD Lionel, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, M. ARMAND François, Mme MARMECHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, M. DUPLAA Jean-Marie, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe ; Mme CHARBONNIER Martine ; M. COLLET Hervé, M. PESSOA Carlos, Mme ESTRADE Claude, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT ABSENT NON REPRÉSENTÉ, Jusqu'à la délibération n° 2023-164 :

M. LE FUR Corentin

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen a donné pouvoir à M. AUBIN Jean,
Mme DUTOUQUET-LEBRUN Évelyne a donné pouvoir à Mme LEGENDRE Flora,
Mme AMADOU Aïcha a donné pouvoir à Mme MATTEI Christine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin.

Le Conseil Municipal :

- Élit à l'unanimité (34 voix pour) un secrétaire de séance : Monsieur DUFOUR Quentin.
- Approuve à l'unanimité (34 voix pour) le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 septembre 2023 ;

Administration générale – Démocratie Locale

2023/ 164- Rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération Val Parisis (CAVP)

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la présentation effectuée et du débat qui s'est tenu au sujet du rapport d'activités de la *Communauté d'Agglomération Val Parisis* 2022.

2023/ 165– Transfert de la compétence supplémentaire *Éclairage public* à la Communauté d'Agglomération Val Parisis (CAVP) et approbation de la convention valant procès-verbal de mise à disposition

A l'unanimité, le Conseil Municipal transfère à la *Communauté d'Agglomération Val Parisis* la compétence supplémentaire « *Éclairage public* » sur la base du périmètre précisé dans la convention valant procès-verbal de mise à disposition à compter du 1^{er} janvier 2024. Il approuve la convention valant procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers nécessaires au fonctionnement dans le cadre du transfert de la compétence « *Éclairage public* » au bénéfice de la Communauté d'agglomération Val Parisis.

Le Conseil Municipal autorise la Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents à ce transfert.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

Finances Locales

2023/ 166– Décision modificative n°1

A la majorité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative n° 1 du Budget Ville pour l'exercice 2023.

26 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble, Mme DRAGIN Catherine, non-inscrite ;

6 voix contre : Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ;

3 abstentions : Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit.

2023/ 167– Budget principal de la Ville : constitution d'une provision comptable pour créances douteuses

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'inscrire une provision pour créances douteuses à hauteur de 59 269,49 € pour constater la dépréciation des comptes de tiers à hauteur de 15 % du montant des créances de plus de deux ans et d'imputer cette dépense au compte 6817 *Dotations pour dépréciation des actifs circulants* chapitre 68.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2023/ 168– Admissions en non-valeurs de produits irrécouvrables

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur, pour un montant total de **29 992,58 €** les produits suivants :

→ Au compte 6541 :

Années 2001 à 2022 : **29 992,58 €**

Dettes inférieures à 30 €, seuil minimum pour toute saisie – ressources insuffisantes rendant inopérante toute saisie, poursuites sans effet.

Il autorise Madame la Maire à signer tout acte et pièces justificatives relatifs à ce dossier.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2023/169 – Admissions en non-valeurs de produits irrécouvrables (effacement de dettes)

A l'unanimité, le Conseil Municipal d'admettre en non-valeur, pour un montant total de **49 280,26 €** les produits suivants :

→ Au compte 6542 :

Années 2011 à 2022 : **49 280,26 €**

(Jugements du tribunal, dossiers de surendettements effacement de dettes)

Ces dettes concernent la restauration scolaire, les études du soir, les centres de loisirs, les loyers communaux etc...

Il autorise Madame la Maire à signer tout acte et pièces justificatives relatifs à ce dossier.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2023/170 – Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) n° 2018001 concernant la reconstruction du Gymnase Georges HÉBERT

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve pour les exercices 2023 et 2024, l'actualisation des crédits de paiement pour le programme ci-dessous et autorise Madame la Maire à engager les dépenses de l'opération suivante à hauteur des autorisations de programme et mandater les dépenses à hauteur des crédits de paiement détaillés ci-après :

AP 2018 001 : reconstruction du Gymnase Georges HÉBERT – Montant Global : 11 519 965,00 € TTC

	CP 2018 Voté	CP2018 réalisé au 31/12/2018	CP 2019 Voté	CP 2019 réalisé au 31/12/2019	CP 2020 Voté	CP 2020 réalisé au 31/12/2020
Etudes	455 793 €	373 715,98 €	200 000 €	108 137,97 €		
Travaux	1 597 354 €	1 155 316,49 €	1 060 000 €	1 049 238,20 €	200 000 €	111 312,20 €
TOTAL	2 053 147 €	1 529 032,47 €	1 260 000 €	1 157 376,17 €		

	CP 2021 Voté	CP 2021 réalisé au 31/12/2021	CP 2022 actualisé	CP 2022 réalisé au 31/12/2022	CP 2023 voté	CP 2023 actualisé	CP 2024 actualisé
Etudes							
Travaux	3 552 445,36 €	3 392 281,37 €	4 020 000 €	3 546 094,54 €	1 438 903,25 €	1 753 868,25 €	30 000 €
TOTAL							

Plan de financement prévisionnel de l'Autorisation de Programme

AP 2018 001	Reconstruction du gymnase Georges HÉBERT
Estimation totale	11 519 965 € TTC
FCTVA	1 889 735 €
Subventions	1 555 000 €
Autofinancement	8 075 230 €

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2023/171– Demande de subvention auprès du Syndicat Départemental des Énergies du Val-d'Oise (SDEVO) pour l'acquisition par la Ville de deux vélos tout terrain (VTT) à assistance électrique destinés à la Police Municipale

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Syndicat Départemental des Énergies du Val-d'Oise (SDEVO) ; pour le projet d'acquisition de deux Vélos Tout Terrain à assistance électrique destinés à la Police municipale, dont le coût prévisionnel global s'élève à 4 185,83 € HT (soit 5 023 € TTC) ; la subvention étant plafonnée à 300 € par vélo et à prendre et signer tous les actes relatifs à la présente demande de subvention. Il dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet, en respectant un minimum de 20 % de financement sur fonds propres et précise que les dépenses relatives à la présente opération sont inscrites au budget communal 2023.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2023/172 – Demande de subvention auprès du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) pour l'acquisition par la Ville de deux vélos tout terrain (VTT) à assistance électrique destinés à la Police Municipale

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) au titre du dispositif intitulé « Plan d'aide 2023 » ; pour le projet d'acquisition de deux Vélos Tout Terrain à assistance électrique destinés à la Police municipale, dont le coût prévisionnel global s'élève à 4 185,83 € HT (soit 5 023 € TTC) ; la subvention étant plafonnée à 500 € par vélo et l'autorise à prendre et signer tous les actes relatifs à la présente demande de subvention. Il dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet, en respectant un minimum de 20% de financement sur fonds propres et précise que les dépenses relatives à la présente opération sont inscrites au budget communal 2023.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits

2023/173 – Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'acquisition de deux vélos tout terrain (VTT) à assistance électrique destinés à la Police Municipale

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Ile de France dans le cadre du dispositif « Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics », pour le projet d'acquisition de deux Vélos Tout Terrain à assistance électrique destinés à la Police municipale, dont le coût prévisionnel global s'élève à 4 185,83 € HT (soit 5 023 € TTC); éligible à un financement régional répondant à un taux de

subventionnement de 30 %, sans plafonnement et à prendre et signer tous les actes relatifs à la présente demande de subvention. Il dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet, en respectant un minimum de 20 % de financement sur fonds propres et précise que les dépenses relatives à la présente opération sont inscrites au budget communal 2023.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits

Ressources Humaines

2023/174 – Approbation des lignes directrices de gestion

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les lignes directrices de gestion pour la période 2023 – 2026, telles que précisées, et dit que les lignes directrices de gestion ainsi adoptées entrent en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2023. Il prend acte que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2023/175 – Convention d'objectifs et de moyens avec l'Amicale du Personnel de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Eaubonne

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention tripartite pour l'année 2023, fixant notamment les objectifs partagés entre la Ville, le CCAS et l'association précitée et autorise Madame la Maire à signer la convention tripartite entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et l'Amicale du personnel de la Ville et du CCAS d'Eaubonne et de mettre en œuvre ladite convention. Il rappelle qu'un acompte sur subvention de fonctionnement de 25 781 € a d'ores et déjà été voté par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 08 février 2023 et décide que la subvention annuelle pour la Ville d'Eaubonne s'élève à 51 562 €.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2023/176 – Autorisation du recours à l'apprentissage pour l'année 2023/2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le recours au contrat d'apprentissage et autorise le recours aux contrats d'apprentissage pour l'année 2023 / 2024 conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Direction des Systèmes Information Télécommunication	1	Licence Administrateur infrastructures sécurisées	1 an
Direction Jeunesse et Famille	1	Licence professionnelle métiers de l'animation sociale, socioéducative et socioculturelle	1 an
Direction de l'Espace Public	2	Brevet Professionnel Aménagements Paysagers	1 an
Direction de la Petite Enfance	1	Auxiliaire de puériculture	1 an
Direction de la Commande Publique	1	Master 1 ou Master 2 Droit Public	1 an
Direction de l'Action Culturelle	1	Technicien Régisseur Son ou Lumière	1 an

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis et dit que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

Petite Enfance

2023/177 – Avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour le bonus territoire des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention d'objectifs et de financement pour le bonus territoire des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) pour la période 2023 – 2027 et autorise Madame la Maire à signer ladite convention et lui donne pouvoir pour la mettre en application. Il précise que les recettes relatives à ces opérations sont inscrites au budget communal.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

Jeunesse et Famille – Centre Socio Culturel Espace Jeunesse et Familles

2023/178 – Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val-d'Oise dans le cadre de l'appel à projet Les Promeneurs du Net 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter la demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val-d'Oise dans le cadre de l'appel à projet Les

Promeneurs du Net et autorise Madame la Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention y compris la convention d'objectifs et de financement à venir.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

Sports

2023/179 – Subventions exceptionnelles aux associations sportives pour l'année 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les subventions proposées conformément au tableau et dit que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

Espace public – Développement Durable - Transport

2023/179 – Approbation du schéma directeur cyclable de la Ville d'Eaubonne et son programme triennal d'actions

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Schéma Directeur Cyclable de la ville d'Eaubonne tel que figurant en annexe de la présente délibération et dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable pour la période 2024-2026 le programme triennal d'action ci-annexé. Il autorise Madame la Maire ou son Adjoint délégué à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la concrétisation des présents dispositifs et à solliciter les subventions auprès de la Région Ile de France et autorise Madame la Maire ou son Adjoint délégué à signer tous les documents s'y rapportant.

Le Conseil Municipal s'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de la ou les subventions, préalablement votées par l'organe délibérant, à prendre en charge le fonctionnement et l'entretien des aménagements et à tenir informée la Région Ile de France de l'avancement des réalisations (dont la pose de panneaux de chantier avec le logo). Il dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée de chaque projet et s'engage à supporter au moins 30 % de financement sur fonds propres sur le montant HT des travaux. Il précise que les dépenses et recettes relatives aux opérations seront inscrites aux budgets communaux de 2024, 2025 et 2026.

29 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble, Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits ;
6 abstentions : Groupe Eaubonne une ambition renouvelée.

Le Conseil Municipal :

Prend acte des Compte-rendu des décisions prises par Madame la Maire (du n° 2023/339 du 31 août 2023 au n° 2023/463 du 28/09/2023) en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 23h10,

Le 18 octobre 2023,

**La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,**

Marie-José BEAULANDE

Le Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! : Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MENARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE-CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMÉCHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, M. DUPLAA Jean-Marie, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle ;

Le groupe Eaubonne une Ambition renouvelée : M. DUBLINEAU Grégoire ; Mme MENEY Maryse ; M. BALLOY Philippe ; Mme CHARBONNIER Martine ; M. COLLET Hervé ; M. PESSOA Carlos.

Le groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir : M. LE FUR Corentin ; Mme ESTRADÉ Claude.

M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit

Mme DRAGIN Catherine, non-inscrite